

FORMATION GESTES ET POSTURES – SALONS DE COIFFURE

GESTES ET POSTURES



Nathalie VAN CELST
AMN CONSEIL ET FORMATION



V2 – 12.2023

FORMATION
GESTES ET POSTURES
SALONS DE COIFFURE

(Durée : 1 jour (07 heures))

Public

Public du secteur des salons de coiffure

Prérequis

Aucun.

Objectifs

- Analyser et repérer dans son poste de travail les gestes et postures sources de troubles musculosquelettiques
- Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort en fonction de la situation
- Maîtriser les risques liés au travail sur écran et adapter son poste pour prévenir les accidents de travail et les maladies professionnelles.

Contenu

Les accidents du travail et les maladies professionnelles

- Définition, statistiques, enjeux humains et financiers
- Obligations réglementaires, les responsabilités de l'employeur

Notion d'anatomie, physiologie et pathologie

- Les troubles musculosquelettiques
- Les conséquences sur la santé

Prévention des risques

- Les facteurs d'usures et de fatigue
- Les principes généraux de prévention

Principes de base de la manutention

- Les techniques de lever-porter de charge
- Les principes d'aménagement des postes de travail

Les différents gestes et postures sur le poste de travail

Méthodes et outils

La formation propose des échanges interactifs, une assimilation des techniques de travail dans le cadre d'une formation en situation de travail

AMN Conseil et Formation
19 rue Copernic - 13200 ARLES

N°SIRET : 879 741 387 00028 - APE : 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° : 93 13 18 129 13 auprès de la DIRECCTE PACA

Enregistrée DPC sous le N° : 99BB

04.90.43.96.88 - www.amn-conseil-formation.fr



Mode de validation

Évaluation formative tout au long de la formation.

A l'issue de la formation, nous délivrons au participant une attestation de formation.

Modalités de la formation

Face à face pédagogique : 1 jour, soit 7 heures

Effectif : jusqu'à 10 stagiaires

Intervenant

L'encadrement de la formation est assuré par un formateur PRAP certifié INRS

PROGRAMME DE FORMATION GESTES ET POSTURES SALONS DE COIFFURE

JOUR 1	
9h00 – 12h30	<p>Ouverture de la formation Présentation du formateur, des stagiaires, recueil des attentes Objectifs de la formation</p> <p>Les accidents du travail et les maladies professionnelles</p> <ul style="list-style-type: none">• Définition, statistiques, enjeux humains et financiers• Obligations réglementaires, les responsabilités de l'employeur <p>Notion d'anatomie, physiologie et pathologie</p> <ul style="list-style-type: none">• Les troubles musculosquelettiques• Les conséquences sur la santé <p>Prévention des risques</p> <ul style="list-style-type: none">• Les facteurs d'usures et de fatigue• Les principes généraux de prévention
13h30 – 17h00	<p>Principes de base de la manutention</p> <ul style="list-style-type: none">• Les techniques de lever-porter de charge• Les principes d'aménagement des postes de travail <p>Les différents gestes et postures sur le poste de travail</p> <p>Bilan de fin de formation</p>